



BREVET PROFESSIONNEL

EDUCATEUR CANIN

VERSION 01 04 2023



DIPLOME DE NIVEAU 4



METIERS PREPARES

Educateur/trice canin

Activités: assurer l'éducation d'un chien, conseiller les propriétaires des chiens, concevoir le développement de son entreprise, prendre les décisions, organiser son travail et effectuer les différentes tâches

Environnement: travail le plus souvent en indépendant, conditions de travail pénibles (disponibilité, intempéries, exigence de la clientèle, nettoyage des locaux, bruits,...), horaires contraignants

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le rôle de l'éducateur canin consiste à expliquer le fonctionnement de son chien et au chien le fonctionnement de son maître. Il travaille donc sur la relation homme/chien.

Dans le cadre de son activité professionnelle, il assure l'éducation d'un chien en mettant en œuvre des techniques et des procédures adaptées à l'espèce, la race, l'âge, le sexe, le caractère et l'environnement de l'animal.

Il est amené à conseiller des propriétaires de chiens sur les attitudes, gestes, comportements à avoir en présence de leur chien et répond à toutes les questions liées à la possession d'un chien.

Il peut également être amené à mettre en œuvre les différentes opérations ou techniques liées à l'élevage ou à la garde du chien, dans un souci de qualité.

Il prend les décisions nécessaires au fonctionnement de son entreprise.



PUBLIC CONCERNE

Demandeurs d'emploi ;
Salariés en reconversion ;
Salariés en contrat aidé ;

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum (sauf contrat de professionnalisation) ;

Être titulaire d'un CAP ou BEP ou diplôme équivalent ou supérieur et d'une année d'activité professionnelle ;

Ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le secteur d'activité ou 3 années dans un autre secteur d'activité.

DUREE DE LA FORMATION

658 heures en centre, 420 heures en entreprise.

Alternance formation/entreprise au rythme moyen de 2 à 3 semaines par mois au CFPPA.

Entrée en formation : Session d'octobre à mai.

BP EC

BP EC

BP EC

FINANCEMENT & REMUNERATION

Le coût de la formation (7040.60€) et la rémunération peuvent être pris en charge par votre Compte Personnel de Formation ; la Région ; le Pôle Emploi ; l'AGEFIPH ; votre Employeur.

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

FRAIS PEDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

La formation est composée de modules courts (de 7 à 35 heures) liés à des compétences professionnelles, qui s'articulent autour des thèmes suivants :

- Pratique de l'éducation canine
- Alimentation et santé du chien
- Insertion sociale du chien
- Filière canine
- Cynophilie officielle
- Utilisation et bien être du chien
- Éthologie
- Évaluation comportementale
- École du chiot
- Réhabilitation chien de refuge
- Manipulation - contention - Prévention morsures
- Analyse demande client et proposition de prestation - relation client
- Définir et planifier ses activités - organisation logistique et matérielle
- Séances individuelles et collectives
- Devis et facturation
- Communication

**INSCRIPTION**

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant.

Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.

MODALITES D'EVALUATION

Le BP Educateur Canin est validé par 6 UC :

Chaque unité s'obtient de façon indépendante et est validés pour 5 ans.

5 UC Nationales

1 UCARE (Unité d'adaptation régionale à l'emploi)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Visites de structures (par exemple: élevages, écoles chiens d'assistance, école nationale vétérinaire de Maison Alfort, société DIFAC, SCC, LOOF, chenil de l'Armée de Terre à Suippes, etc.)

- Intervention de nombreux professionnels, spécialistes de leur secteur ;

- Travaux Pratiques en salle d'application canine : Chenil et Terrain d'Agility

- Passage du module 1er secours canine ;

- Partenariat avec la ville de Bar-Le-Duc sur des actions d'éducation et sensibilisation à la présence de chiens en ville ;

- Animation de séances d'éducation canine ouvertes au public tous les mercredis après-midi ;

CONTACT

Agnès THOMASSIN

03.29.79.64.81



SATISFACTION : 76 % en 2021



RÉUSSITE : 94% en 2022



INSERTION : 80% en 2021



Technopôle Philippe de Vilmorin

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



CFPPA Meuse



cfppa.bar-le-duc@educagri.fr